

Entretien du journal Bastille République Nation avec Philippe Cordat secrétaire général du Comité Régional de la Cgt Centre

Les récentes révélations relatives au secrétaire général de la CGT semblent avoir déclenché de violentes réactions parmi les syndicats et les syndiqués. Qu'en est-il au juste ?

Il faut tout d'abord rappeler le contexte. Celui-ci est marqué par la colère et l'écœurement d'une large part du monde du travail face aux politiques menées par les gouvernements qui se sont succédé depuis des années, encore amplifiées ces derniers mois. On peut parler d'une régression historique qui touche de plein fouet les salaires et le pouvoir d'achat, les conquêtes et les droits sociaux, la démocratie. C'est dans ce contexte qu'ont été révélées les pratiques que vous avez évoquées. On peut imaginer à quel point cela a exacerbé l'exaspération au sein de nos propres organisations, et parmi les salariés en général.

Au regard de la situation sociale que vous venez de rappeler, les griefs adressés au secrétaire général pourraient paraître finalement mineurs...

Le sentiment assez largement partagé en interne est la gravité des faits incriminés, encore renforcée par le silence dont a d'abord fait preuve la direction confédérale, alors que les premières informations étaient rendues publiques. Ces pratiques révélées sont vécues, par beaucoup de militants, comme une véritable rupture avec les principes et l'histoire de la CGT. Des syndiqués font valoir que leurs cotisations ne sont pas faites pour améliorer le train de vie de quelques dirigeants, et une certaine suspicion peut s'étendre à tous les niveaux : comment sont utilisés les moyens dont disposent les différentes structures ?

On a dit que de nombreuses cartes d'adhérent volaient ?

A ma connaissance, cela existe, certes, mais pour l'heure de manière limitée. Il me semble que la manière la plus efficace de réagir est de redonner la parole aux syndiqués, en particulier en s'interrogeant sur les raisons pour lesquelles ces dérives ont pu se développer. Dans l'immédiat, je fais partie de ceux qui exigent que tous ceux qui sont impliqués dans ce scandale quittent leurs responsabilités, collectivement et sans délai, comme le précise un appel déjà signé par nombre de dirigeants de différentes structures.

Vous avez évoqué les raisons qui ont amené à une telle situation...

Il faut rappeler le contexte dans lequel Thierry Le Paon avait été élu, il y a un an et demi : aucun des trois candidats en lice n'avait pu s'imposer, et c'est finalement un quatrième homme qui est sorti du chapeau, par défaut. Mais plus fondamentalement, une telle évolution est révélatrice d'une dérive majeure dans trois domaines étroitement liés : la politique de cadres (la promotion des dirigeants aux différents niveaux de responsabilité, NdLR) ; l'orientation générale de notre centrale ; et la conception même du syndicalisme. Et tout ça remonte loin, à une vingtaine d'années au moins...

Ce qui correspond à la période où la CGT préparait son adhésion à la Confédération européenne des syndicats (CES)...

L'adhésion proprement dite remonte à 1999, mais cette perspective s'était dessinée plusieurs années plus tôt. La première étape fut le départ de la CGT de la Fédération syndicale mondiale (FSM), départ exigé par les instances de la CES qui accusaient la FSM d'être historiquement trop liée au syndicalisme des pays socialistes. A l'époque, l'argument officiel justifiant l'adhésion à la CES était que nous pourrions infléchir cette dernière de l'intérieur, en y apportant un état d'esprit de lutte de classes. On voit le résultat aujourd'hui. Et le développement de coopérations syndicales tous azimuts (en particulier avec les pays du sud) a été de fait abandonné, la confédération s'est progressivement coulée dans le moule du « syndicalisme européen ». Dans les faits, les conceptions de luttes et de rapport de forces se sont effacées au profit du concept clé cher à Bruxelles : le « dialogue social »... Et l'illusion dangereuse selon laquelle il faudrait se battre pour l'« Europe sociale » fait désormais partie des dogmes inlassablement serinés par la direction confédérale.

Mais quel rapport avec les comportements qui sont aujourd'hui l'objet du scandale ?

L'histoire et l'essence même de la CES relèvent du syndicalisme « hors sol » : à Bruxelles, les dirigeants n'ont, la plupart du temps, jamais eu l'occasion d'être salarié – sans même parler de se battre – dans une entreprise. J'ajoute qu'au sein même de la CES, abondent des stages, formations et séminaires, souvent co-organisés avec le patronat européen. Ce côtoiement permanent n'est pas sans conséquence, y compris parmi les dirigeants de la CGT.

C'est-à-dire que cette « institutionnalisation », cette « fonctionnarisation » des pratiques syndicales a essaimé à la direction de celle-ci ?

A Bruxelles, les « négociations » au sommet sont monnaie courante, sans rapport avec les revendications des salariés, qui en ignorent jusqu'à l'existence. Cette pratique s'est répandue en France, entre « conférences sociales » et « dialogue social » au sommet. Ce n'est pas le principe de négociations qui est en cause, mais le fait que celles-ci se déroulent hors de la visibilité, a fortiori du contrôle et du rapport de force du monde du travail réel. Du coup, quand on a des dirigeants essentiellement investis dans cette démarche, et qui passent plus de temps dans les salons avec les gouvernants ou les patrons qu'avec les salariés sur le terrain, il ne faut sans doute pas s'étonner des dérives qu'on découvre aujourd'hui.

Cela renvoie tout à la fois à ce que vous évoquiez, orientations et conception même du syndicalisme...

A mon sens, les directions confédérales successives de la CGT, depuis les années 1990, se sont éloignées, voire ont rompu, avec l'exigence fondatrice du syndicalisme français, déjà pointée par la Charte d'Amiens (1906) : mener de front l'action revendicative et celle pour la transformation de la société, c'est-à-dire la remise en cause de la propriété des moyens de production. Il en va ainsi du mot d'ordre, répété depuis deux décennies, du « syndicalisme rassemblé », qui est en réalité la feuille de vigne d'une alliance avec la CFDT. Or la vraie

préoccupation devrait être bien plutôt de rassembler le salariat, aujourd'hui précarisé, éclaté, déboussolé.

Par quoi devrait passer une telle démarche ?

Rassembler le salariat, et déjouer ainsi les corporatismes, impose de s'interroger sur la conduite des luttes et de dégager des revendications fédératrices. Or force est de constater qu'à Montreuil (siège de la Confédération, Ndlr), on se refuse à mettre en débat des thèmes essentiels comme par exemple la nature et l'importance du travail salarié, le financement de la protection sociale... Conséquence : les syndiqués découvrent dans la presse des déclarations ahurissantes du secrétaire général qui font fi de ce qu'est la CGT depuis bientôt 120 ans...

Vous faites allusion à l'interview de Thierry Le Paon dans Le Nouvel Economiste (21/02/14) ?

Celle-ci s'inscrit en fait dans une série de déclarations convergentes. Mais il est vrai que dans l'entretien que vous citez, il déclarait : « il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat. L'entreprise est une communauté composée de dirigeants et de salariés (...) et ces deux populations doivent pouvoir réfléchir et agir ensemble dans l'intérêt de leur communauté ». Une telle affirmation, qui renie l'essence même de la CGT, a soulevé un tollé parmi de nombreuses structures et syndicats. C'est sans doute aussi à cette lumière qu'on doit comprendre la crise actuelle.

Il reste que des cadres et dirigeants de la centrale peuvent peut-être jouer sur un réflexe de « forteresse assiégée », où il conviendrait de serrer les coudes face aux attaques des adversaires...

Ce réflexe peut bien sûr exister. Mais au vu de la gravité de la crise interne, je doute qu'il suffise à rétablir la situation. Si la direction confédérale continue de refuser d'entendre ce qui monte de nombre de structures – notamment des Unions départementales (UD) – alors, on risque l'implosion. Je veux rappeler qu'en février 2005, le secrétaire général de l'époque, Bernard Thibault, ainsi que le bureau confédéral et la Commission exécutive, avaient ensemble subi un camouflet historique, lorsque le CCN se prononça clairement en faveur du Non au projet de traité constitutionnel, contre leur avis. Un véritable coup de tonnerre : pour la première fois, ces instances étaient mises en minorité par les représentants des organisations de la CGT. Et ce, sur une question absolument essentielle.

Sur l'Europe, déjà...

En effet. Près de dix ans plus tard, je suis convaincu qu'au sein de la CGT, les forces qui n'ont pas renoncé à allier le combat social et la défense de la souveraineté du peuple sont toujours nombreuses. Le fossé se creuse avec les dirigeants « hors sol » qui ont oublié – ou voulu oublier – que les nations existent, avec leur histoire et leur réalité politique. L'abandon du terrain national par la CGT officielle a créé les conditions pour que des forces politiques telles que le Front national investissent ce dernier. Car notre peuple – composé d'une immense majorité de salariés, retraités, et privés d'emploi – sent bien que la promesse d'une « harmonisation sociale » européenne, censée « octroyer » d'en haut des acquis, ne peut être

qu'une escroquerie. Il n'y a jamais eu d'« acquis social » qui n'ait été arraché par des mobilisations populaires et des luttes nationales. Jamais.

Quelles seraient aujourd'hui les conditions qui permettraient à la CGT de renouer avec les perspectives de luttes et de succès ?

Il faudrait tout d'abord avoir le courage d'ouvrir un large débat, de favoriser les échanges et les confrontations, sans les verrouiller à l'avance comme ce fut le cas lors des derniers congrès. En outre, il est plus que jamais nécessaire de reprendre un vrai travail de formation sur les fondamentaux de la CGT, en redonnant sa place à l'histoire, en particulier celle du mouvement ouvrier. Fort de ce bagage, d'une orientation tournant le dos aux compromissions, et de l'expérience militante de terrain, les syndiqués et syndicats pourraient être à nouveau en position de résistance et de reconquête. En particulier sur le terrain des luttes contre l'austérité européenne, pour l'augmentation des salaires, pour la défense des services publics.